

## PICUM - TRIMESTRIEL Avril – Juin 2016

[FRONTIÈRES](#)

[NATIONS UNIES](#)

[ACTUALITÉS DES POLITIQUES EUROPÉENNES](#)

[ACTUALITÉS NATIONALES](#)

[SOINS MÉDICAUX](#)

[CONDITIONS DE TRAVAIL ÉQUITABLE](#)

[FEMMES SANS PAPIERS](#)

[ENFANTS SANS PAPIERS ET LEURS FAMILLES](#)

[DETENTION ET DEPORTATION](#)

[PUBLICATIONS ET AUTRES RESSOURCES](#)

## FRONTIÈRES

### **UE / Mandat prolongé pour l'opération militaire de l'UE en Méditerranée, interrogations sur la réussite de la neutralisation des trafiquants**

Le 20 juin 2016, le Conseil de l'Union Européenne a annoncé la prolongation du mandat de la mission EUNAVFOR MED Opération Sophia jusqu'au 27 juillet 2017. Le Conseil a assigné en outre deux nouvelles tâches au mandat de l'opération navale: la formation des garde-côtes libyens, de sa marine et la contribution à la mise en œuvre de l'embargo de l'ONU sur les armes, en haute mer au large de la côte libyenne. Cela signifie que l'opération navale peut rechercher des vaisseaux en mer dans le but de stopper les livraisons d'armes à l'Etat Islamique. L'opération EUNAVFOR MED a été lancée par l'UE en juin 2015 afin de localiser, saisir et éliminer des navires, et avoir les moyens de stopper ceux suspectés d'être utilisés par des passeurs de migrants ou des trafiquants. Un rapport de [Wikileaks report](#) donnant des détails de l'opération a été publié en février 2016. Il renferme des informations sur les traversées des migrants et des réfugiés vers l'UE et différents Etats ; en date du 29 janvier 2016 l'opération s'est soldée par le sauvetage de 8.336 migrants et la destruction de 67 navires transportant des migrants. Pendant ce temps, [un rapport des Affaires Extérieures de l'UE/Sous-Comité de la Chambre des Lords](#) du Royaume-Uni, publié en mai, a constaté que l'opération n'a pas réussi à neutraliser l'activité des passeurs. Sources: [Council of the European Union, Press Release](#) 20 juin 2016; [Reuters](#), 20 juin 2016; [Migrants' Rights Network](#), 13 mai 2016

### **UE-LIBYE / Projet de l'UE d'accroître sa coopération avec la Libye sur le risque de maltraitance et de détention illimitée de migrants, avertissement d'Amnesty International, extension possible d'une opération de l'OTAN**

Amnesty International a prévenu que les projets de l'UE de formation et de partage d'informations avec la garde côtière libyenne, dans le cadre de l'opération anti passeurs EUNAVFOR Med, pourraient amener à des abus en matière de droits humains. Des témoignages recueillis par Amnesty International lors de visites en Sicile et à

Puglia en Italie en mai 2016 révèlent des abus perpétrés par les garde-côtes libyens et dans des centres de rétention pour migrants en Libye. Amnesty s'est entretenu avec 90 survivants de leur traversée de Libye vers l'Italie. En Lybie, au moins 20 personnes ont décrit des fusillades et des bastonnades alors qu'elles étaient recueillies par les garde-côtes. Ces personnes ont également décrit des actes de torture dans les centres de rétention pour réfugiés et migrants. D'anciens détenus ont ajouté que les gardes les battaient quotidiennement avec des bâtons en bois, des câbles électriques et des fusils, et leur faisaient subir des chocs électriques. Plusieurs personnes ont raconté avoir vu des gens mourir en détention, tués par balles ou battus à mort par les gardes. Quelque 3.500 personnes ont été interceptées en mer par la garde côtière libyenne entre le 22 et le 28 mai 2016 et transférées dans des centres de rétention. D'après le Premier ministre italien Matteo Renzi et sa ministre de la Défense Roberta Pinotti, l'Italie a demandé en avril 2016 que l'opération de l'OTAN 'Active Endeavor' qui agit actuellement en mer Egée surveille aussi la côte libyenne.

Source: [Amnesty International, Press Release](#) 14 juin 2016; [The Independent of Malta](#), 26 avril 2016

### **UE-TURQUIE / Interrogations sur la conformité de l'accord avec la législation de l'UE, preuves de la violation des droits des migrants et des réfugiés**

Certains acteurs politiques et de la société civile soulèvent de plus en plus craintes suite à l'Accord UE-Turquie de mars 2016. Cet accord prévoit plusieurs points d'action dont le retour vers la Turquie de migrants en situation irrégulière qui font la traversée vers les îles grecques. Il prévoit aussi que la Turquie prendra toutes les mesures nécessaires pour éviter la mise en place de nouvelles voies maritimes ou terrestres de migration irrégulière, et que pour chaque syrien renvoyé en Turquie, un autre syrien sera réinstallé de la Turquie vers l'UE. L'accord prévoit aussi de lever les obligations de visa pour les citoyens turcs, dès lors que les conditions de [la feuille de route sur la libéralisation des visas](#) seront réunies. Certains membres du Parlement Européen ont exprimé leurs préoccupations au sujet de la compatibilité de l'accord avec la législation européenne et internationale ainsi que sur le manque de contrôle démocratique. [Une délégation du groupe GUE/NGL](#) (Groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne-Gauche Verte Nordique) a remarqué lors d'une visite en Turquie, que les personnes refoulées n'avaient aucune possibilité de demander l'asile ni en Grèce ni en Turquie et que beaucoup d'entre elles, y compris des enfants, étaient retenues dans des conditions quasi-carcérales, avec un accès inexistant ou très limité à une assistance juridique ou au téléphone. La délégation a fourni des informations sur les refoulements vers la Turquie opérés par les forces de police bulgares et grecques et a entendu les témoignages de personnes qui ont été prises pour cibles par la police et/ou qui vivent dans des conditions de zone de guerre près de la frontière turco-syrienne. [Un document de travail](#) publié par JRS Europe aborde de nombreuses questions sur les expulsions vers la Turquie, le regroupement familial, la rétention, la discrimination sur base de la nationalité et la possibilité d'une 'zone de sécurité' en Syrie. WatchTheMed Alarm Phone raconte qu'un bateau transportant 53 migrants et réfugiés, dont 14 enfants, entre Cesme en Turquie et l'île grecque de Chios a été refoulé vers la Turquie le 11 juin 2016. Human Rights Watch (HRW) [enquête sur le cas](#) d'au moins 11 tués par les garde-frontières turcs en juin. Les rapports comportent une vidéo présumée tournée à la suite de cette fusillade montrant plusieurs personnes blessées ou abattues. Pour protester contre la politique migratoire de l'UE en référence particulière à l'Accord EU-Turquie, Médecins Sans Frontières (MSF) a annoncé le 17 juin ne plus utiliser désormais les fonds européens. Une [analyse](#) faite par des experts juridiques a estimé que la Turquie ne peut être classée comme étant un « troisième pays sûr » et pourrait seulement s'avérer être un « premier pays d'asile » après une évaluation individuelle concernant le risque de refoulement. Entretemps, la Commission Européenne a adopté le 15 juin 2016 [son second rapport sur l'accord UE-Turquie](#). Tout en présentant un certain nombre de 'succès' et de 'bons progrès dans sa mise en œuvre', le rapport admet que cette avancée reste 'fragile' et laisse supposer un manque d'engagement politique.

Sources: [European Council, Press Information](#), 7 mars 2016; [European Commission Press Release](#), 4 mai 2016; [EU Observer](#), 10 mai 2016; [European Parliament, Press Release](#) 10 mai 2016; [WatchTheMed Alarm Phone](#), 15 juin 2016; [BBC](#), 17 juin 2016; [European Commission Press Release](#), 15 juin 2016

### **FRONTEX / 3<sup>e</sup> Rapport annuel du Forum Consultatif sur les Droits fondamentaux**

Le 3e Rapport annuel du Forum Consultatif de Frontex sur les Droits fondamentaux donne une vue d'ensemble de ses activités réalisées en 2015. Il a entre autres surveillé les formations, rendu visite à l'Opération conjointe Triton. Il a aussi démarré une étude sur la parité hommes femmes au sein de Frontex et a participé à l'Opération conjointe VEGA Children. Le rapport souligne l'appui du Forum Consultatif à la création d'un mécanisme de

plaintes individuelles dans le but d'assurer l'accès à la justice et un recours efficace aux personnes affectées par les opérations conjointes coordonnées par Frontex. Plus d'information sur le Forum Consultatif et le rapport sont disponibles [ici](#).

### **MEDITERRANEE / Arrivées de milliers de migrants pour la mi-2016, plus de 2.800 morts**

Selon l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), quelques 222.291 migrants et réfugiés sont entrés en Europe par la mer durant la première moitié de 2016, arrivant en Italie, en Grèce, à Chypre et en Espagne. Pour cette même période, le nombre de morts en Méditerranée est estimé à 2.888, par rapport aux 1.838 du premier semestre 2015. Les garde-côtes italiens déclarent avoir secouru 7.100 personnes pour les seules journées des 23 et 24 juin 2016 et que plus de 3.000 migrants ont été secourus le 26 juin 2016 au cours de 26 opérations différentes. Le rapport multimédia récemment publié "[Death by Rescue](#)" (« Décès par Sauvetage ») par Forensic Oceanography en collaboration avec WatchTheMed dans le cadre du CERS (Economic and Social Research Council, ESRC), rappelle aux institutions européennes et aux Etats membres leurs responsabilités et les effets meurtriers de leurs politiques, et réclame une réorientation fondamentale des politiques qui bloquent les mouvements migratoires vers celles qui garantiraient un passage régulier et sans danger.

Sources: [International Organization for Migration \(IOM\), press release](#), 26 juin 2016; [The Local](#), 27 juin 2016; [The Guardian](#), 24 juin 2016

### **ESPAGNE / Décoration de membres de la Guardia Civil accusés de maltraitance sur un migrant tandis que les expulsions collectives se poursuivent**

Le ministre espagnol de l'Intérieur, Jorge Fernando Diaz, a annoncé la décoration officielle de huit fonctionnaires de la Guardia Civil qui avaient été accusés de maltraitance sur un migrant africain dans l'enclave de Melilla (Afrique du Nord) en octobre 2014, lorsqu'un groupe d'environ 200 migrants avait tenté de franchir la clôture qui marque la frontière (voir [Bulletin PICUM](#), 30 octobre 2014). En diffusant la vidéo de l'événement, un groupe d'organisations espagnoles comprenant Andalucía Acoge, SOS Racismo, APDH-A et Prodein a demandé une enquête plus approfondie du cas. Les huit gardes ont reçu la Croix du Mérite, suite à la décision du Tribunal régional de Malaga (Audiencia Provincial de Málaga) qui a décrété qu'il n'y avait pas eu usage excessif de la force par l'équipe de la Guardia Civil et pas de raison de prolonger l'enquête. Un groupe de plus de 100 organisations a envoyé une [lettre conjointe](#) à Jorge Fernando Diaz l'accusant de récompenser des actions inhumaines et illégales des gardes. Entretemps, le gouvernement espagnol a expulsé collectivement un groupe de 300 migrants sub-sahariens, qui avaient essayé de passer la frontière pour aller à Melilla le 21 mars 2016, malgré sa récente opposition aux expulsions de migrants immédiates et collectives ("devoluciones en caliente") (« refoulements à chaud ») par rapport à l'Accord UE-Turquie.

Sources: [EuroWeekly](#), 12 mai 2016; [El Diario](#), 21 mars 2016; [El Periódico de Melilla](#), 11 avril 2016; [Agencia EFE](#), 2 mai 2016.

## **NATIONS UNIES**

### **UN / Haut-Commissaire aux droits de l'homme dénonce l'augmentation du nombre de détenus en Grèce et en Italie**

Dans son discours d'ouverture de la session du Conseil des droits de l'homme en juin 2016, le Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein a critiqué la montée du sentiment anti – migrant dans les pays européens. Il a également souligné "l'inquiétante augmentation" du nombre de migrant en centres de détention en Grèce et en Italie, qui incluent de plus en plus de mineurs non accompagnés. Il a réitéré le standard des droits de l'enfant, selon lequel, la détention n'est jamais en faveur de l'intérêt supérieur de l'enfant, et qui doit être prioritaire sur les objectifs d'immigration. Il a appelé les autorités à récolter des données sur le nombre de migrants en centre de détention et a appelé l'UE à trouver une manière d'appréhender la situation migratoire actuelle tout en respectant les droits des personnes concernées. Son discours en entier est disponible [ici](#).

Source: [Morocco World News](#), 13 juin 2016

## **UN / Le Vice-Secrétaire Générale de l'ONU appelle à plus d'efforts d'intégration des réfugiés et des migrants en situation irrégulière**

Le Vice-Secrétaire Générale des Nations Unies, Jan Eliasson, a souligné le 18 mai 2016 l'importance des efforts d'intégration pour permettre aux migrants et aux réfugiés de bénéficier d'opportunités offertes par les villes, pour qu'ils puissent vivre une vie digne. S'adressant à une conférence sur 'Les grands mouvements de réfugiés et de migrants: les challenges d'une urbanisation viable' qui s'est tenue au siège des Nations unies à New York, M. Eliasson a dit que le soutien aux pays de destination, à intégrer des nouveaux arrivants, devrait faire partie des questions à résoudre.

Source: [The International Organization for Migration News Desk](#), 19 mai 2016

## **DEVELOPPEMENTS DE POLITIQUE EUROPEENNE**

### **UE / Besoin de plus de clarté juridique et de procédures correctes pour tous dans les « hotspots » (structures de soutien à la migration)**

Un récent rapport intitulé 'En première ligne: l'approche des hotspots pour gérer la migration' souligne le besoin d'une plus grande clarté juridique sur le rôle des agences impliquées dans la gestion des « hotspots » (Frontex, EASO et Europol) ainsi que leur responsabilité en matière de violations des droits fondamentaux. Ce rapport, émanant de la Commission des Libertés civiles du Parlement Européen (LIBE), examine la mise en œuvre de l'approche des "hotspots" en Grèce et en Italie. Un certain nombre de recommandations politiques sont adressées aux députés européens, parmi lesquelles la nécessité de régler les hotspots par un instrument juridique autonome; l'intégration des droits fondamentaux dans les hotspots et des règles plus claires pour accroître leur responsabilité et responsabilisation. Le rapport poursuit en demandant la garantie des procédures pour les demandeurs d'asile dans les hotspots, en accord avec la Directive européenne relative aux procédures d'asile et la poursuite des efforts d'enregistrement et d'identification lors des arrivées de migrants, ce à la fois pour renforcer la réinstallation et le procédé de retour mais aussi pour améliorer les conditions de sécurité. Enfin, le rapport recommande une refonte fondamentale du règlement de Dublin et un système obligatoire de répartition, d'examiner les projets de reprendre les transferts de Dublin vers la Grèce au regard des conditions actuelles de réception. Enfin, le rapport appelle la commission européenne à surveiller attentivement la mise en œuvre de l'accord UE-Turquie. Lire le rapport [ici](#).

### **UE / Nouveau cadre de gestion des migrations visant à accroître les expulsions et décourager la migration irrégulière**

La Commission européenne a publié une communication le 7 Juin 2016 établissant un [nouveau cadre de partenariat avec les pays tiers](#) sous le Programme européen sur les migrations. Cette proposition vise à utiliser les fonds de coopération extérieure afin d'inciter les pays d'origine et de transit à prendre des mesures pour décourager la migration. L'objectif est d'augmenter les expulsions, veiller à ce que les migrants et les réfugiés restent dans les pays d'origine et, à long terme, améliorer le développement de pays tiers pour traiter les causes de la migration irrégulière. La proposition a été accueillie avec de vives critiques des organisations de la société civile. Un groupe de plus de 130 organisations a publié une [déclaration](#) avant la réunion du Conseil des 28 et 29 Juin 2016, où la proposition a été discutée, exprimant sa préoccupation au sujet des violations des droits et critiquant la proposition d'ignorer toutes les preuves démontrant que les stratégies de dissuasion visant à arrêter la migration sont inefficaces, parmi d'autres questions. Les [conclusions du Conseil](#) de la réunion approuvent l'approche et engagent à mettre en œuvre le cadre rapidement, en commençant par un nombre limité de pays prioritaires.

Sources: [Communiqué de presse de la Commission Européenne](#), 7 Juin 2016; [Politico](#), 7 Juin 2016

### **COMMISSION EUROPEENNE / Lancement d'un nouveau plan d'actions pour l'intégration des ressortissants de pays tiers**

La Commission européenne a lancé un [nouveau programme pour l'intégration des migrants](#) le 7 Juin 2016. Le rôle de l'UE en matière d'intégration des ressortissants de pays tiers vis-à-vis des Etats membres est complémentaire et donc se concentre davantage sur le soutien financier et l'échange de bonnes pratiques. Le plan d'action met l'accent sur cinq domaines clés: des mesures d'intégration avant le départ et après l'arrivée, avec un accent sur les migrants ayant besoin d'une protection internationale; l'éducation, l'emploi et la formation

professionnelle; l'accès aux services de base tels que les soins de santé et le logement; et la participation active des migrants dans la société. La Commission européenne énumère plusieurs actions qui seront soutenues dans ces cinq priorités clés, y compris des projets qui favorisent l'amélioration des compétences des ressortissants de pays tiers, les actions qui suppriment les obstacles à la participation des enfants de migrants dans l'éducation de la petite enfance, des projets pilotes promouvant l'entreprenariat des migrants, des initiatives qui appuient les États membres confrontés à des pénuries d'hébergement immédiat et des projets qui favorisent le dialogue inter-culturel.

Source: [Communiqué de presse de la Commission Européenne](#), 7 Juin 2016

### **COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPEENNE/ La Directive Européenne sur le retour: les sans-papiers ne peuvent pas être détenus uniquement sur la base de leur entrée irrégulière**

La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a rendu sa décision le 7 Juin 2016 dans l'affaire C-47/15 Affum v préfet de Pas-de-Calais. L'affaire concernait une ressortissante ghanéenne, Mme Affum, qui a été interceptée par la police française à Coquelles, à l'entrée du tunnel sous la Manche, en transitant par le bus de la Belgique vers le Royaume-Uni à travers la France. Elle n'a pas pu montrer de preuve d'identité. Conformément à la loi française, Mme Affum a été arrêtée pour entrée irrégulière et, selon un accord de réadmission entre la France et les pays du Benelux, le préfet du Pas-de-Calais a ordonné son transfert vers la Belgique, ainsi que sa détention administrative pendant cinq jours en attendant son renvoi. Conformément à la jurisprudence antérieure, la Cour a jugé que la directive retour était applicable à un ressortissant de pays tiers qui a pénétré sur le territoire d'un Etat irrégulièrement et, par conséquent, reste dans le pays de manière irrégulière. Un ressortissant de pays tiers n'est pas exclu du champ d'application de la directive retour quand il transit sur le territoire d'un État membre – c'est à dire, la directive est applicable qu'elle que soit la longueur du "séjour". La Cour a rejeté la position de la France qu'elle pourrait exclure Mme Affum du champ d'application de la directive de retour sur la base de l'article 2(2)(a), qui s'applique aux migrants franchissant des frontières extérieures, parce que Mme Affum est entrée en France d'un autre pays de l'espace Schengen. Le fait qu'elle cherchait à transiter par la France vers le Royaume-Uni, et donc de quitter l'espace Schengen, n'a pas déclenché l'application de l'article 2(2)(a). La décision complète est disponible [ici](#); vous pouvez lire un résumé [ici](#).

Source: Cour de Justice [Communiqué de presse](#), 7 Juin 2016;

### **COUR EUROPEENE DES DROITS DE L'HOMME / Le droit des migrants droit à la vie de famille violées par une interdiction permanente de retourner en Grèce**

Le 19 mai 2016, la Cour européenne des droits de l'homme a jugé dans Kolonja c. Grèce (requête n. 4944/12) que la Grèce avait violé l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme (droit à la vie familiale) dans une affaire impliquant un albanais ayant reçu une condamnation pénale pour des infractions liées à la drogue en 1999 sur lequel les autorités avaient imposé une interdiction à vie de revenir dans la Grèce. Le requérant, né de parents albanais d'origine grecques, avait vécu en Grèce depuis 1989. Son épouse, ainsi que leurs deux enfants, sont grecque. En 2004, M. Kolonja a été expulsé vers l'Albanie. Sa demande de réadmission au ministre de la Justice a été rejetée. En 2007 il est rentré en Grèce de façon irrégulière et a travaillé pendant quatre ans avant d'être détenu en attente de son expulsion. La Cour a conclu que la décision d'interdiction de rentrer à perpétuité a été prise dans l'intérêt des objectifs légitimes liés à assurer la sécurité et la prévention des comportements criminels, mais a jugé néanmoins que l'article 8 a été violé, car l'interdiction n'a été ni proportionnée ni nécessaire pour assurer ces objectifs. La Cour note que, dans les 16 ans après la commission de l'infraction, divers organismes nationaux avaient eux-mêmes reconnu que le requérant n'avait montré aucun signe d'être une menace à l'ordre ou la sécurité publique. Elle a souligné la force de ses liens avec la Grèce, où il avait passé plus de la moitié de sa vie. Une interdiction permanente de ré-entrer en Grèce entraînerait la destruction des liens familiaux - une considération particulièrement pertinente lorsque l'intérêt supérieur du fils du requérant, tout juste six ans au moment de la décision, était dûment pris en compte. Pour voir l'arrêt, cliquez [ici](#).

## DEVELOPPEMENTS NATIONAUX

### **AUTRICHE / Vote en faveur de la loi autorisant le rejet des demandes d'asile à la frontière**

La chambre basse du parlement autrichien a voté le 27 Avril 2016 en faveur d'une loi plus restrictive pour les demandeurs d'asile plus restrictive. D'après cette loi, le gouvernement peut imposer un état d'urgence en réponse à l'afflux d'un grand nombre de migrants et de réfugiés arrivés à ses frontières, donnant aux autorités le droit de refuser l'entrée dans le pays aux personnes cherchant l'asile. L'état d'urgence serait fixé pour six mois, mais peut être prolongée jusqu'à deux ans. Les migrants et les réfugiés qui ont des parents proches en Autriche, ainsi que les enfants non accompagnés et les femmes migrantes et réfugiées avec de jeunes enfants, sont exemptés de cette mesure. Les recours contre les retours ne seront possibles qu'après que le retour a eu lieu. La loi a également restreint davantage les possibilités de regroupement familial. Plusieurs politiciens, organisations et institutions ont critiqué la loi, y compris [Human Rights Watch](#) (HRW) et [Nils Muiznieks](#), le commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe.

Sources: [Die Welt](#), 29 Avril 2016; [Die Welt](#), 27 Avril 2016; [APA](#), 21 Avril 2016; [The Guardian](#), 28 Avril 2016.

### **BELGIQUE / Campagne contre le préjugé**

L'ONG belge CIRÉ a lancé une campagne anti-préjugée en Avril 2016, en réponse au discours négatif sur les migrants et les réfugiés en Belgique. Le message clé de la campagne est de craindre les préjugés, non pas les migrants et les réfugiés. L'objectif est d'informer les gens et de les amener à réfléchir et à remettre en question leurs positions. CIRÉ est un réseau d'organisations qui reflète et coordonne un plaidoyer sur les questions relatives aux migrants, demandeurs d'asile et des réfugiés. La campagne utilise les hashtag #DéfenseDeNourrirLesPréjugés et est disponible [ici](#).

### **ALLEMAGNE / L'autorité fédérale de la migration poursuivie pour les procédures d'asile en retard, alors que l'asile dans les églises et les crimes de haine augmentent**

Un nombre croissant de personnes qui cherchent à demander l'asile en Allemagne poursuivent en justice l'Autorité fédérale des migrations et des réfugiés (Bundesamt für Migration und Flüchtlinge, BAMF) pour des procédures retardée et l'inactivité dans leur dossier. Selon des rapports des médias, les tribunaux administratifs en Allemagne ont reçu 3,271 actions pour défaut de résolution dès la fin mars 2016, ce qui est une augmentation de 40% par rapport à la fin de 2015. L'autorité a été de plus en plus critiquée pour ne pas avoir suivi les cas individuels, pour employer du personnel insuffisamment formé et d'être dépassé par l'augmentation des demandes d'asile. Quant à lui, le Consortium œcuménique allemand de l'asile dans l'Eglise (Ökumenische BAG Asyl in der Kirche), a constaté qu'un total de 1015 personnes, dont plus de 240 enfants et adolescents, ont reçu un abri dans les paroisses à travers l'Allemagne en 2015, qui est plus que jamais auparavant. Amnesty International a noté une augmentation des crimes haineux en Allemagne dans leur rapport «Vivre dans l'insécurité: Comment l'Allemagne n'est pas à la hauteur des victimes de violence raciste» ("[Living in insecurity: How Germany is failing victims of racist violence](#)"). Le rapport détaille l'augmentation de la violence raciste montrant que 16 fois plus de crimes ont été signalés contre des abris de demandeurs asile en 2015 (1031) par rapport à 2013 (63).

Sources: [Die Welt](#), 11 Juin 2016; [Deutsche Welle](#), 21 Juin 2016; [Bag Asyl in der Kirche, press release](#), 3 June 2016

### **IRLANDE / Les résultats du sondage: Migrant Rights Centre Ireland (MRCI) propose un régime de régularisation**

Le Migrant Rights Centre Ireland (MRCI) a publié les résultats d'une enquête sur les sans-papiers en Irlande. D'après une enquête auprès de 1 008 sans-papiers, l'organisation a trouvé que 84% d'entre eux avaient vécu dans le pays depuis plus de cinq ans et 21% depuis plus de 10 ans. MRCI déclare que le défaut de régulariser leur situation coûte à l'Etat 41 millions € par an en impôts directs perdus et qu'un programme de régularisation générerait 12 fois ce qu'il en coûterait pour le mettre en œuvre. Les résultats ont également été discutés lors d'une conférence MRCI à Dublin le 3 mai 2016. Un sondage l'année dernière a montré que 69% [soutiennent l'idée d'une régularisation](#). Pour voir les résultats complets de l'enquête, cliquez [ici](#).

Source: [Migrant Rights Centre Ireland \(MRCI\) Press Centre](#), 3 Mai 2016

## **ITALIE / Des migrants exclus des demandes protection internationale à cause de leur nationalité**

Les personnes venant d'un pays d'origine avec un taux de reconnaissance d'asile inférieurs à 75% sont, dans un exercice de dépistage par la police italienne, susceptibles d'être définis comme migrants irréguliers sans droit à la protection, sans avoir la possibilité de demander un avis juridique et humanitaire. Ces migrants finissent souvent par rester dans le pays, sans papiers, avec peu ou pas d'accès à leurs droits. Dans une lettre envoyée à la Questura (le siège de la police italienne) le vendredi 29 Avril 2016, les organisations italiennes ASGI et NAGA ont condamné les procédures d'évaluation de la protection inadéquates qui ont lieu dans différents postes de police à Milan. Lorsque les demandeurs d'asile demandent une protection internationale, un formulaire pré-imprimé à remplir leur est remis avec des questions visant à déterminer si le demandeur pourrait effectivement avoir droit à cette protection ou non. Dans le dernier cas, les candidats sont immédiatement soumis à un arrêté d'expulsion, sans aucune évaluation de leurs demandes de protection. En plus de cela, les avocats et les travailleurs sociaux ne sont pas autorisés à accompagner les demandeurs, ce qui les rend d'autant plus vulnérables car ils ne sont souvent pas informés de leurs droits. La déclaration est disponible [ici](#).

Sources: [The Guardian](#), 6 Mai 2016; [ASGI](#), 2 Mai 2016

## **SOINS DE SANTÉ**

### **ALLEMAGNE / ETUDE / L'accès aux soins pour les enfants sans-papiers**

Une étude rédigée par Wiebke Bornschlegel, intitulée «Der Zugang von Kindern ohne Papiere zu Medizinischer Versorgung in Deutschland" (Accès des enfants sans papiers aux soins de santé en Allemagne) a été publiée en mai 2016 et présente les lacunes importantes dans la prestation des soins de santé aux enfants et adolescents. Un sondage en ligne auprès des établissements de soins de santé a constaté que la question de comment couvrir les traitements est une préoccupation majeure et que les familles sans papiers craignent d'être signalées aux autorités et, par conséquent, ne consulte seulement un médecin lorsque la maladie est aiguë. Plus de la moitié des répondants ont déclaré que l'absence d'un certificat de naissance est un obstacle majeur pour l'accès aux services parce qu'officiellement ces enfants n'existent dans aucun registre. Les résultats montrent clairement qu'il n'y a pas d'accès à une prestation de soins de santé adéquate, non-discriminatoire et continue pour les enfants et adolescents sans-papiers en Allemagne. Pour lire l'étude (en allemand), cliquez [ici](#).

Sources: [Deutsches Ärzteblatt](#), 12 Mai 2016; [Süddeutsche Zeitung](#), 12 Mai 2016

### **RAPPORT / Nouveau rapport sur les droits à la santé sexuelle et reproductive des migrants sans papiers**

A l'occasion de la Journée mondiale de la Santé, le 7 Avril 2016, PICUM a lancé son rapport intitulé «Les droits de santé sexuelle et reproductive des migrants sans papiers: réduire l'écart entre leurs droits et la réalité dans l'UE ». Disponible en anglais et en espagnol, le rapport fournit des recommandations aux décideurs politiques, aux fournisseurs de services et à l'Union européenne décrivant les appels pour réformer la législation et les politiques qui nient ou limitent l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive, sur la base du statut de résident. Pour accéder au rapport, cliquez [ici](#).

### **ROYAUME-UNI / RAPPORT / Les médecins généralistes ont refusé l'entrée aux sans-papiers**

En avril 2016, la branche de Médecins du Monde au Royaume Uni a publié un rapport basé sur les efforts visant à inscrire les patients avec des médecins généralistes en Angleterre entre le 4 mars 2015 et 21 octobre 2015. Le rapport constate que deux patients sur cinq ayant essayé de s'inscrire auprès d'un médecin se sont vu refusé l'entrée, souvent parce ils n'étaient pas en capacité de fournir leurs papier d'identité et les preuves de domiciliation. Ce fut le cas en dépit du droit universel au Royaume-Uni aux soins primaires et aux médecins gratuits, réaffirmé dans les lignes directrices émises en Novembre 2015 par le service de santé nationale (National Health Service, NHS). Parmi les déboutés, ils y avaient des femmes enceintes, des femmes avec des enfants et des personnes ayant subi un traumatisme ou étant victimes de traite des êtres humains. Le rapport recommande que les médecins généralistes et le personnel de la clinique soient formés sur les droits aux soins NHS et sur la façon de travailler avec les patients ayant différents types de vulnérabilité. Le Collège royal des médecins généralistes (Royal College of General Practitioners) a publié une [réponse](#) au rapport, notant sa forte opposition aux propositions du gouvernement de faire payer les migrants leur accès au médecin généraliste. Le rapport de Médecins du Monde au Royaume Uni est disponible [ici](#).

## **ETATS-UNIS / Le Gouverneur de Californie signe un projet de loi autorisant les sans-papiers à acheter une assurance maladie**

Le 10 Juin 2016, Jerry Brown, gouverneur de la Californie, a signé un projet de loi – [le « Senate Bill 10 »](#) - qui permettra aux sans-papiers d'acheter une assurance maladie sur une plateforme d'échange en Californie, créés dans le cadre de la Loi sur les soins de santé abordables aux États-Unis (U.S. Affordable Care Act, ACA). De cette manière, la Californie est maintenant le premier État aux États-Unis permettant aux sans-papiers d'obtenir une couverture de soins de santé. La demande de dérogation attend l'approbation du gouvernement fédéral. Dans l'hypothèse d'une approbation, la dérogation permettrait à environ 390.000 migrants sans papiers en Californie d'acheter une assurance maladie sur la plateforme d'échange de l'État. La Californie permet également à ses résidents sans papiers de demander un permis de conduire et d'obtenir une licence pour exercer une profession juridique.

Sources: [New York Times](#), 11 Juin 2016; [PBS](#), 11 Juin 2016

## **LES CONDITIONS DE TRAVAIL EQUITABLE**

### **LE PARLEMENT EUROPEEN / La résolution reconnaît les droits des travailleurs domestiques et de leur proches dans l'Union Européenne**

Une bonne partie de la majorité au Parlement Européen a reconnu les droits des travailleurs domestiques ainsi que ceux de leurs proches au sein de l'Union Européenne. Le 28 Avril 2016, les membres du Parlement Européens ont soutenu une résolution qui demande à la Commission Européenne d'établir des standards de relations entre travailleurs et employeurs réguliers afin de mettre un terme à la précarité et au travail domestique clandestins. Dans cette résolution, les membres du Parlement Européen ont appelé à une professionnalisation du secteur domestique. Cette initiative devant permettre de transformer cette forme précaire de travail en forme légale qui fournirait aux travailleurs domestiques et leur proches un droit à la protection sociale. La résolution a été approuvée par 279 voix sur 105 avec 204 abstentions. Cliquez [ici](#) pour voir le rapport.

Sources: [European Parliament News](#), 28 Avril 2016; [The Group of the Progressive Alliance of Socialists and Democrats \(the S&D Group\) Newsroom](#), 28 Avril 2016.

### **UE / Le forum sur la migration Européenne a concerné la migration du travail**

Le forum Européen sur les migrations s'est tenu à Bruxelles du 6 au 7 Avril. 120 organisations de la société civile venant de toute l'Europe y ont pris part. Plusieurs organisations ainsi que des représentants de l'Union Européenne et d'autres autorités nationales, régionales, et locales. Le forum a constitué une opportunité pour les participants d'échanger sur une approche à long terme pour pérenniser la migration du travail et l'intégration sur un modèle participatif. Les participants ont discuté de la migration sur divers points : les salaires en termes de hauts et de bas revenus, le travail clandestin et l'exploitation, l'intégration des migrants et des réfugiés dans le marché du travail, le rôle des villes et des communautés dans cette intégration. Le rapport de cette réunion est disponible [ici](#).

Sources: [European Economic and Social Committee \(EESC\)](#), Avril 2016; [Fundamental Rights Agency](#), Avril 2016.

### **RAPPORT / Le Rapport de John Ruggie recommande à la FIFA de retirer le Qatar de la Coupe du monde si les violations des droits de l'homme se poursuivent**

John Ruggie est Professeur Berthold Beitz en Affaires internationales et Droits de l'Homme à la Harvard-Kennedy school. Il a écrit un rapport indépendant sur la responsabilité de la FIFA, instance mondiale qui gouverne le football, face aux droits de l'homme. Ce rapport commandé par la FIFA recommande de rayer le Qatar de la Coupe du monde 2022, si ses dossiers concernant le traitement des travailleurs migrants ne s'améliorent pas dans les 12 mois à venir. La FIFA a récemment fait la une des journaux pour ses nombreux échecs dans la prise en compte des droits de l'homme dans les pays-hôtes incluant le Brésil, la Russie et le Qatar et son refus d'utiliser son influence pour améliorer la situation. Amnesty International Royaume Uni a également appelé le président de la FIFA à prendre des mesures immédiates pour améliorer les conditions de travail des migrants au Qatar.

Sources: [The Irish Times](#), 22 Avril 2016; [The Guardian](#), 14 Avril 2016; [The Huffington Post](#), 14 Avril 2016



## **RAPPORT / Le Comité international sur les droits des travailleurs du sexe en Europe lance le rapport de la communauté sur l'Exploitation dans l'industrie du sexe.**

A l'occasion de la fête du travail le 1er Mai 2016, le comité international sur les droits des travailleurs du sexe en Europe a lancé son rapport communautaire intitulé : "Exploitation : Arrangements de travail non équitables et conditions de travail précaires dans l'industrie du sexe." ("Exploitation: Unfair labour arrangements and precarious working conditions in the sex industry.") Le rapport a été développé en consultation avec les travailleurs et les organisations proches du milieu. Il a pour objectif d'enjoindre les lecteurs dans la discussion sur l'exploitation dans l'industrie du sexe. Pour les migrants et en particuliers les travailleurs du sexe en situation irrégulière, la difficulté d'accès à la justice, aux droits du travail et à la protection de l'emploi signifie qu'ils ne disposent que de peu de pouvoir pour requérir et négocier de meilleurs salaires, parts ou d'autres commissions qui diminuent leurs revenus. La criminalisation du travail du sexe, les dispositions luttant contre la traite des personnes et les lois réprimant la migration ont empiré la situation avec des descentes et des mesures d'emprisonnement qui les forcent à travailler en secret et les rendent particulièrement vulnérables à toute forme d'exploitation et d'abus.

Source: [International Committee on the Rights of Sex Workers in Europe \(ICRSE\)](#) , 1 Mai 2016.

## **LES FEMMES SANS-PAPIERS**

### **LE CONSEIL DE L'EUROPE / La convention d'Istanbul en cours d'examen par les Etats parties, une opportunité pour les organisations de migrants**

Les Etats qui ont ratifiés [la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique](#) (Convention d'Istanbul) seront à présent examinés pour en mesurer la mise en œuvre. La convention interdit notamment toute discrimination fondée sur le statut de migrant (Article 4), et contient un chapitre sur la migration et l'asile (Articles 59 à 61). La convention requiert les Etats parties de mettre leurs lois et politiques en ligne avec ses exigences et de mettre en place un comité d'expert pour superviser sa mise en œuvre à travers une procédure d'évaluation pays par pays ainsi que par des procédures spéciales d'enquête. GREVIO, le groupe des experts sur l'action contre les violences faites aux femmes et la violence domestique a adopté un programme provisoire qui dresse une ébauche des pays qui seront évalués en 2016 et en 2017 à savoir : l'Australie, Monaco, le Danemark, l'Albanie, le Monténégro, la Turquie, la Suède et le Portugal. A cet effet, toute organisation qui travaille avec des femmes migrantes joue un rôle déterminant pour apporter des informations en ce qui concerne la situation et les expériences de ces femmes victimes de violence y compris celles en situation irrégulière et celles qui cherchent asile pour fuir les violences basées sur le genre. Le Groupe des experts a débuté son examen de l'Australie et de Monaco et accepte les rapports jusqu'en Septembre 2017. Ce dernier évaluera ensuite le Danemark et l'Albanie (acceptant des rapports entre Septembre 2016 et Janvier 2017). Le questionnaire qui porte sur toutes les mesures y compris les mesures législatives donnant corps aux dispositions de la Convention d'Istanbul est disponible [ici](#). Pour regarder les étapes de la procédure d'évaluation, cliquez [ici](#). Une infographie sur l'évaluation pays par pays est disponible [ici](#). Pour de plus amples informations sur le rôle de la société civile dans le processus de surveillance, cliquez [ici](#).

### **ROYAUME UNI / De nouvelles lois imposent des limites sur la détention des femmes enceintes dans les centres d'immigration**

Le 12 mai 2016, [la loi d'immigration 2016](#) est entrée en vigueur en Grande-Bretagne introduisant un ensemble de mesures qui handicapent l'accès des migrants sans papiers à l'emploi, au logement et à bon nombre d'autres services. Cependant, en réaction aux pressions politiques. Cette loi introduit aussi des mesures pour protéger une catégorie de migrant : les femmes enceintes. La section 60 en particulier interdit la détention des femmes enceintes à moins que « cette dernière soit bientôt expulsée du territoire », où « s'il y a des circonstances exceptionnelles qui justifient sa détention ». La loi dispose que le bien être de la femme enceinte soit pris en considération lors de la détermination d'une mise en détention alors qu'elle est enceinte et que sa détention d'excède pas les 72 heures - cette durée peut être étendue à 7 jours, en cas d'autorisation par un ministre du gouvernement.

Source: [The National](#), 10 mai 2016

## LES ENFANTS SANS-PAPIERS ET LEURS FAMILLES

### **UE / RAPPORT / L'UNICEF informe sur les réfugiés et les enfants de réfugiés**

UNICEF a sorti un nouveau rapport intitulé "Le danger tout au long du chemin, l'éprouvant voyage des enfants-migrants et réfugiés" ("Danger every step of the way. A harrowing journey to Europe for refugee and migrant children"). Ce rapport décrit le voyage que des dizaines de milliers d'enfants effectuent dans l'espoir de trouver un abri ou une vie meilleure en Europe. Basé sur des témoignages d'enfants, le rapport révèle le traumatisme subi par ces enfants en voulant se rendre en Europe et les défis auxquels ils font face à l'arrivée. Les principes et données du rapport recommandent que les actions assurent que chaque enfant dispose d'une audience pour déterminer son statut et son intérêt supérieur et d'un accès aux services de protection, de santé et d'éducation. Les procédures de réunification familiale doivent être accélérées et la définition de famille doit être élargie pour les enfants puissent être réunis avec sa famille au sens large si en accord avec l'intérêt supérieur de l'enfant. Tous les enfants, accompagnés ou non accompagnés, ont besoin d'être protégés des mesures punitives désignées pour prévenir les mouvements secondaires. Les systèmes de tutelle ont besoin d'être renforcés pour devenir une partie intégrale du programme de l'UE sur la migration. UNICEF s'inquiète aussi de la détention des enfants, et estime que des systèmes alternatifs à la détention soient urgemment mis en place. Lire le rapport [ici](#).

### **COMMUNIQUE / L'alliance de l'UE dédiée aux enfants souhaite la bienvenue aux conclusions du conseil EPSCO et encourage d'autres actions pour soutenir tous les enfants.**

Le 16 juin 2016, l'alliance de l'Union Européenne dédiée aux enfants a délivré un communiqué qui accueille favorablement les conclusions du Conseil "Emploi, politique sociale, santé et consommateurs", intitulé "Combattre la Pauvreté et l'exclusion sociale : Une approche intégrée" ("Combating Poverty and Social Exclusion: An integrated approach"). Ces conclusions sont vues comme un pas de plus dans la lutte contre la pauvreté des enfants et la promotion de leur bien-être. L'alliance encourage les institutions de l'UE et les Etats membres, particulièrement la future présidence slovaque, de mettre la pauvreté des enfants et l'exclusion en avant dans leur agenda politique et de promouvoir une meilleure mise en œuvre de la recommandation "Investir dans les enfants : briser le cycle des désavantages" ("Investing in children: breaking the cycle of disadvantage"). Elle encourage également d'accentuer les politiques adressant la pauvreté des enfants et des familles, et l'exclusion sociale dans ces recommandations spécifiques par pays, ainsi que de continuer à promouvoir l'échange des connaissances pour adresser la pauvreté infantile, encouragée par la commission européenne à travers la mise en place de revues par ces pairs et par la présidence néerlandaise par la collecte de bonnes pratiques. Cette [collection de bonnes pratiques](#) a été publiée comme un addendum aux conclusions du conseil. Lire la déclaration [ici](#).

### **TEMOIGNAGES / Nouvelle série de témoignages et d'histoires sur les enfants sans-papiers et les jeunes en Avril 2016.**

En avril 2016, PICUM a lancé une série de témoignages et d'articles sur les enfants et les jeunes en situation irrégulière dont l'objectif est de montrer la réalité qu'endurent ces enfants à travers l'Europe. Le témoignage donne une voix aux enfants et aux jeunes ainsi qu'à leurs parents, les personnels de soins, et les organisations partenaires. PICUM va régulièrement publier des articles et des citations en anglais, en français et en espagnol sous forme écrite ou à travers des supports multimédia en prélude de la journée internationale de l'enfant qui sera célébrée en novembre prochain et qui permettra aussi de publier un livret contenant une sélection de témoignages au courant de l'année 2016. Les témoignages seront partagés sur les réseaux sociaux à travers le hash tag #ShareYourStory. Si vous voulez soumettre un article ou le témoignage d'enfants ou de jeunes sans-papiers, merci de contacter [elisabeth\(at\)picum.org](mailto:elisabeth(at)picum.org). Le dernier témoignage vidéo est disponible [ici](#) (en Anglais). Tous les témoignages sont disponibles en ligne en [anglais](#), en [français](#) et en [espagnol](#).

### **GB / Le gouvernement britannique accepte les enfants non-accompagnés déjà en Europe.**

Le premier ministre Britannique David Cameron est revenu sur sa position. Après avoir annoncé en mai 2016 que le gouvernement britannique accepterait les enfants ayant des liens de parenté directe en Grande-Bretagne

et fournirait des domiciles aux autres arriveraient en Europe avant l'accord conclu entre l'Union Européenne et la Turquie. Ceci pourrait inclure les enfants migrants et réfugiés qui vivent actuellement dans des pays comme la Grèce, l'Italie et la France. David Cameron a aussi déclaré que les enfants non-accompagnés ayant des liens de parenté directe en Grande-Bretagne pourraient bénéficier d'une procédure accélérée. Le Gouvernement s'était engagé à prendre les enfants réfugiés syriens et des pays voisins mais a refusé de prendre les enfants migrants et réfugiés déjà présents en Europe soutenant que cela en encouragerait d'autres à venir.

Sources: [The Guardian](#), 4 Mai 2016; [BBC](#) 4 Mai 2016

### **EU / Une action collective requiert une représentation juridique pour les enfants risquant des expulsions, arrestations aux frontières en nette hausse.**

Un juge fédéral à Seattle aux Etats-Unis a déclaré recevable une action collective cherchant à obtenir une représentation légale pour les enfants qui font face aux expulsions, intentée par une coalition de défenseur des droits de migrants. Un procès aura lieu le 12 septembre 2016. Ce cas aura des conséquences sur l'expulsion de milliers d'enfants migrants. Selon les douanes et les [données](#) de protection aux frontières du Centre de recherche et d'analyses de Pew aux Etats Unies, les arrestations des enfants ont considérablement augmenté à la frontière entre les Etats-Unis et le Mexique. Durant six entre d'octobre 2016 et mars 2016, Il y a eu 32,117 arrestations de familles – sont considérés comme tel tout enfant qui voyage avec au moins un parent ou un accompagnateur. Les arrestations des enfants non-accompagnés s'élèvent à 27,754 durant la même période. Le nombre d'arrestations des familles a plus que doublé par rapport à l'année dernière. Le nombre d'arrestations d'enfants non-accompagnés a augmenté de 78%.

Sources: [CRINmail](#) 60, 20 Mai 2016; [Pew Research Centre](#), 4 Mai 2016

## **DETENTIONS ET EXPULSIONS**

### **UE / Une vue d'ensemble actualisée du contrôle des expulsions**

L'agence des droits fondamentaux de l'Union Européenne a mis à jour son [aperçu](#) de l'état des choses sur le contrôle des retours effectifs dans l'Union Européenne. Il fournit les informations suivantes pour chaque Etat membre : la base légale utilisée pour contrôler le retour forcé, l'organisation responsable de ce contrôle, si celle-ci est opérationnelle ou non ; le nombre d'opérations de contrôle en 2015, la présence des contrôleurs durant les vols (2014 and 2015), le nombre de vols contrôlés ; le nombre de contrôleurs ; et si un rapport public a été émis en 2015. La directive de l'Union Européenne sur les retours (2008/115/EC) requiert chaque Etat-membre de fournir un système de contrôle de l'effectivité des retours forcés. L'aperçu est disponible [ici](#).

### **GB / Augmentation du nombre de personnes étant détenues, les détentions arbitraires coûtent £4 millions par an**

Selon les [derniers chiffres officiels](#), le nombre de personnes détenues en Grande-Bretagne sur 12 mois jusqu'en mars 2016 a augmenté de 4%, de 30,902 les années précédentes à 32,163. 42 personnes ont été détenues pendant plus de deux ans. Une enquête de BBC a révélé que le gouvernement Britannique a payé chaque année plus de £4 millions (plus de €5.1 millions) en compensation aux personnes injustement gardées en détention dans les centres d'immigration. Environ 30,000 personnes passent chaque année par les centres de détention en Grande-Bretagne. Cela coûte approximativement £35,000 (€44,500) par an et par détenu.

Source: [Migrants Rights Network](#), 20 Avril 2016; [BBC](#), 20 Avril 2016, [Migrants Rights Network](#), 13 Juin 2016

### **SUISSE / RAPPORT/ La détention des enfants largement pratiquée.**

L'organisation Terre des Hommes et le projet mondial de détention (Global Detention Project) ont publié le 22 juin 2016, un rapport sur la détention des enfants migrants en Suisse intitulé « Détention illégale de mineurs migrants en Suisse : un état des lieux ». Ce rapport démontre que la Suisse souffre d'un manque d'informations publiques sur ses pratiques de détention des migrants en particulier les enfants-migrants. A travers la Confédération Suisse, 142 enfants-migrants ont été signalés être en détention en 2015. Le rapport complet est disponible en Anglais, Allemand et Français [ici](#).

Source: [Global Detention Project](#), 22 Juin 2016

### **SITE WEB / La surveillance des expulsions**

“Surveiller les retours” (Returnwatch) est une nouvelle initiative des volontaires et des chercheurs pour surveiller les risques auxquels font face les personnes expulsées de l’Union Européenne. Agissant sous l’égide du réseau de suivi Post-déportation (Post-Deportation Monitoring Network), l’initiative se concentre sur les retours forcés en Turquie en s’appuyant sur l’application de l’accord UE - Turquie. L’objectif est de rendre les politiques d’Europe et de Turquie responsables des expulsions et de surveiller si les “renvoyés” ont effectivement accès à une protection internationale au cas par cas. L’initiative cherche à mettre en relation ces expulsés avec des avocats et des ONG des droits de l’Homme en Turquie. Les migrants susceptibles d’être expulsés ou ceux qui ont été expulsés vers la Turquie sont encouragés à contacter le projet [ici](#).

Source: [Returnwatch](#), Avril 2016

## **PUBLICATIONS ET AUTRES RESSOURCES**

### **DOSSIERS – PAYS / L’insertion des migrants irréguliers au cœur de la Stratégie EUROPE 2020**

A l’occasion de la journée internationale du travail, PICUM a lancé deux rapports nationaux intitulés « Les sans-papiers et la stratégie EUROPE 2020: Faire de l’insertion sociale une réalité pour les migrants en Allemagne » et « Les sans-papiers et la stratégie EUROPE 2020: Faire de l’insertion sociale une réalité pour les migrants en Espagne » (« Undocumented Migrants and the Europe 2020 Strategy: Making Social Inclusion a Reality for all Migrants in Germany » and « Undocumented Migrants and the Europe 2020 Strategy: Making Social Inclusion a Reality for all Migrants in Spain »). Ces documents suggèrent d’inclure les sans-papiers au centre de la stratégie EUROPE 2020 en Allemagne et en Espagne respectivement. Les rapports sont disponibles [ici](#).

### **RAPPORT / Amnesty International : Les droits de l’homme en danger de part le monde**

Amnesty International a récemment publié son rapport annuel 2015 / 2016 qui met l’accent sur le fait que les droits de l’homme sont mondialement menacés. Concernant les migrants, le rapport montre qu’un nombre incalculable de migrants et de réfugiés font face à l’intolérance, la xénophobie, les abus et autres violations. Au moins 30 pays ont illégalement forcé les migrants et les réfugiés à rentrer dans leurs pays où ils peuvent être mis en danger. Concernant les droits de l’homme en Europe, le rapport met également en lumière les insuffisances des réactions des politiques qui veillent aux droits de l’homme au vu de l’augmentation du nombre de migrants et de réfugiés qui arrivent. Pour voir et obtenir une vue d’ensemble cliquez [ici](#). Pour lire le rapport entier, cliquez [ici](#).